le compostage collectif

À partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source se généralise. Concrètement, chaque habitant d'une maison, d'un immeuble ou d'une résidence devra disposer d'une solution pour composter ses biodéchets.

En plus de réaliser un engrais naturel à utiliser pour le jardin, le compostage permet de réduire d'un tiers le volume de sa poubelle d'ordures ménagères.

Véritable solution de valorisation des déchets, le compostage peut se réaliser seul ou entre voisins. Pour mieux comprendre cette démarche, nous avons rencontré Muriel et Justine, deux voisines pour qui le compostage n'a plus de secret.

Justine, adepte du compostage depuis son plus jeune âge, a emménagé à Servon-sur-Vilaine où elle a rencontré Muriel, elle aussi sensible à la réduction des déchets : « Voir à nouveau quelqu'un de motivé par le projet m'a convaincu de continuer et d'en parler à d'autres voisins » précise Muriel.

Motivées à relancer cette démarche, ces dernières décident d'installer un composteur collectif au sein de leur résidence. Elles contactent alors le SMICTOM pour obtenir un accompagnement et plus d'informations : « C'est simple, à la portée de tous et le SMICTOM peut vous aider !» indique Justine.

Malgré quelques réticenses, la plupart des copropriétaires étaient favorables à ce projet. Pour lever les derniers doutes, des réunions d'explications ont été oganisées par le SMICTOM.

Malgré des questionnements au début, tous les voisins se sont véritablement emparés du projet : «Le mieux est de bien communiquer avec ses voisins pour leur indiquer les bienfaits du projet et de trouver d'autres personnes qui seront suffisamment intéressées pour vous aider à convaincre les plus réticents.». Il s'agit donc d'un : «travail d'équipe entre voisins» précise Muriel.

Et chacun à joué le jeu! Le site bénéficie désormais d'un accompagnement d'un an afin de s'assurer que tout se passe bien.

un projet convaincant et des avantages multiples! En plus d'enrichir la terre : «on sort ses poubelles moins souvent». Toutes deux précisent également que : «c'est l'occasion de se croiser plus souvent avec nos voisins», notamment l'été où elles entretiennent aussi le jardin partagé de la résidence.

Un geste difficile? Pas vraiment. Muriel, Justine et leurs voisins se rendent une fois par semaine au composteur et y déposent des épluchures de légumes, des fleurs fanées, du carton, des boîtes et coquilles d'oeufs ou encore du marc de café. Ils en profitent également pour remuer le mélange et garantir un équilibre de 50% de matière sèche et 50% de matières humides : «Les odeurs sont évitées en gardant cet équilibre dans le composteur. Et nous n'avons aucun rat, car nous ne déposons pas de viande »

